\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Asanaliev Maksat Kubatovich
General Prosecutor
A.Toktonalieva Street, 139
Bishkek, 720040
Kyrgyz Republic

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur général,

**Je vous écris pour vous faire part de ma vive inquiétude au sujet des verdicts de culpabilité rendus le 10 octobre 2024 contre les journalistes de Temirov Live Makhabat Tazhibek-kyzy, Azamat Ishenbekov, Aike Beishekeeva et Aktilek Kaparov.**

Ils ont été déclarés coupables d’avoir «appelé à la désobéissance active et à des émeutes de masse» et d’«appels à la violence contre les citoyens sur la base d’une vidéo publiée sur un média social accusant des fonctionnaires de corruption. Les journalistes nient ces accusations. Je crains que ces accusations n’aient été portées contre ces journalistes dans le but de les sanctionner parce qu’ils ont critiqué les autorités, en violation du droit à la liberté d’expression.

**En conséquence, je vous prie instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir afin que Makhabat Tazhibek-kyzy et Azamat Ishenbekov soient libérés immédiatement, afin que soient abandonnées toutes les charges retenues contre les quatre journalistes des médias Temirov Live et Ayt Ayt Dese qui ont été déclarés coupables et afin qu’ils puissent continuer d’exercer leur profession au Kirghizistan sans restrictions indues.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Kirghize, Avenue Blanc 51, 3ème étage, 1202 Genève

Fax: 022 707 92 21, E-mail: kyrgymission@bluewin.ch